



CONDITIONS GENERALES

Domaine d'application

Les Conditions générales suivantes s'appliquent à la relation contractuelle liant Backside Verbier SA (ci-après dénommée « Backside ») et le client (ci-après dénommé le « locataire »). Leur domaine d'application se limite exclusivement à la réservation et au paiement d'équipements de location par le biais d'Internet.

Location en ligne

Après avoir effectué sur Internet la réservation et le paiement de la location d'un équipement, le locataire reçoit immédiatement une confirmation par e-mail.

Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux publiés sur le site Internet de « Backside ». Lors de la réservation et du paiement en ligne, le prix de la location doit être réglé par carte de crédit ou par Postcard. Les prix s'entendent toutes taxes réglementaires incluses.

Assurances

Le « locataire » doit contracter lui-même toutes les assurances utiles, telles que responsabilité civile, casse, vol, dommage causé au matériel, etc. Pour la location hivernale de skis et snowboards, le « locataire » peut souscrire à une assurance casse moyennant des frais de CHF 15.- par semaine.



Annulation

Une annulation doit être motivée et notifiée par écrit à « Backside ». Pour toute annulation de réservation/paiement, « Backside » facture des frais d'annulation de CHF 25.– par personne ayant fait l'objet d'une réservation. Aucun remboursement ne sera effectué sur le prix de la location si le locataire vient chercher en retard son équipement chez « Backside » ou si, pour toute autre raison, il ne vient pas du tout le chercher. Il en va de même lorsque le « locataire » rend en avance son équipement à « Backside ».

Les intempéries ou autres facteurs d'empêchement qui ne sont pas du ressort de « Backside » ne donnent aucunement droit à une annulation. En cas d'accident ou de maladie du « locataire » survenant durant la période de la location et sur présentation d'un certificat médical, la réglementation suivante s'applique:

- a) Le montant de la location ne peut être remboursé que si le matériel loué est rendu à « Backside » immédiatement après l'accident ou le début de la maladie.
- b) Si la condition a) est remplie, le trop-perçu du montant de la location fera l'objet d'un remboursement calculé à partir de la date à laquelle le certificat médical aura été établi. Sans certificat médical, aucun remboursement n'est possible.
- c) Dès lors que l'accident/la maladie est notifié(e) à « Backside » et que les conditions a) et b) sont remplies, « Backside » rembourse immédiatement le trop-perçu du montant de la location déjà payé.

Réclamations

Toute réclamation ayant trait à la réservation doit être immédiatement adressée à « Backside » par écrit, dès réception de la confirmation de la réservation. En cas de réclamation ultérieure, le locataire assumera tous les préjudices pouvant en résulter.



Prestations complémentaires

Les prestations complémentaires, telles que le surclassement en catégorie supérieure, le matériel de location supplémentaire, etc. ne peuvent être convenues que sur place avec « Backside ». En cas de passage en catégorie inférieure, aucun remboursement ni aucune réduction ne seront accordés.

Enlèvement et retour de l'équipement en location

Le « locataire » va chercher son équipement chez « Backside » comme indiqué sur la confirmation de la réservation, le premier jour de la période de location. S'il le souhaite, le « locataire » peut retirer son équipement la veille du premier jour de la période de location, à partir de 17h00. Le « locataire » doit rendre l'équipement loué le dernier jour de la période de location convenue, avant l'heure de fermeture du magasin. En cas d'utilisation prolongée de l'équipement loué, « Backside » facturera la différence entre la période d'utilisation effective et la période de location réservée et payée. Cette différence sera calculée en fonction des conditions de location du magasin et directement payée sur place.

Dépôt de garantie

Peuvent servir de dépôt de garantie une carte d'identité, un passeport, un permis de conduire ou une carte de crédit.

Protection des données

Le « locataire » autorise « Backside » à enregistrer et traiter les données le concernant afin de pouvoir organiser la location et informer le « locataire ». De son côté, « Backside » s'engage à n'utiliser les données enregistrées qu'aux fins stipulées ci-dessus et à ne pas les transmettre à des tiers.



Transmission cryptée des données

Vos données personnelles (nom, adresse et n° de téléphone) ainsi que, le cas échéant, les informations concernant votre compte en banque ou votre carte de crédit sont protégées des abus par le biais du procédé de cryptage «Secure Socket Layer» (SSL).

En cliquant avec la touche droite de votre souris, vous pouvez vous assurer, sur les pages concernées, que vos données sont bien cryptées. Le degré de cryptage peut être consulté en cliquant sur «Propriétés» dans le menu «Connexion» ou en double cliquant sur le petit cadenas affiché dans la barre de menu au bas de la fenêtre de votre navigateur Internet.

Responsabilité

Le « locataire » ne peut prétendre à d'éventuelles indemnités concernant l'équipement loué – qui pourraient découler d'un vol, d'un bris de matériel ou d'un accident de ski ou de snowboard, etc. – qu'auprès de « Backside ».

Droit applicable et for juridique

Les présentes conditions générales de réservation sont exclusivement soumises au droit suisse. Le seul for compétent en cas de litige est Bagnes. « Backside » se réserve le droit d'intenter des poursuites contre un « locataire » à son siège social, à son domicile, devant tout autre for ou toutes autorités compétentes.